



## ZONE DE DISTRIBUTION : VIDOUZE

### Conclusion sanitaire

2024

La présence d'un pesticide, la carbendazime, a été observée ponctuellement à des concentrations inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau distribuée sont en cours ou sont à mener.

L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

B

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 243 personnes sur 1 commune (VIDOUZE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VIDOUZE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **22**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est de 50 milligrammes/L.

Nombre de prélèvements : **18**  
Valeur moyenne : **1,2 mg/L**  
Valeur maxi : **3,2 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme pesticides regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé

Nombre de prélèvements : **5**  
Conformité : **80 %**  
Nombre de substances recherchées : **172**  
Valeur maxi : **0,158 microgramme/L (carbendazime)**  
Substance(s) non conforme(s) : **carbendazime**

#### TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **22**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,83 NFU**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **18**  
Valeur moyenne : **11,9 °f**  
Valeur maxi : **15,8 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

#### ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 01/05/2025

UDI 065000713

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres ou familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.